

**Convocation du conseil communal**

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal qui aura lieu à la mairie, **sise au 18, rue Principale à Sandweiler, le jeudi 29 octobre 2026 à 09h00.**

**ORDRE DU JOUR**

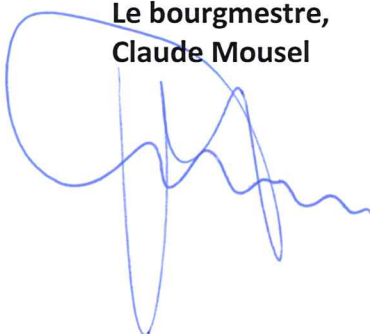
**Séance publique**

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Sandweiler « Plusieurs articles [Dossier 02] » - Saisine
3. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Sandweiler « Hannert dem Bierg à Sandweiler [Dossier 01] » - Vote
4. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) de la commune de Sandweiler – « Hannert dem Bierg à Sandweiler [Dossier 01] » – Vote
5. Présentation de l'analyse des flux financiers relative à l'association Piwitsch a.s.b.l.
6. Décision de renonciation à la recette communale correspondant à 5 % du produit brut de la tombola organisée par l'association Luxembourg Air Rescue (LAR)
7. Convention transactionnelle avec une société anonyme
8. Subventions aux associations locales et non locales
9. Commissions consultatives – Nominations :
  - Nomination de deux membres pour la commission du vivre-ensemble interculturel
  - Nomination d'un membre pour la commission du 3<sup>e</sup> âge
10. Convention relative aux participations financières de l'État dans le cadre de l'acquisition de terrains à Sandweiler « rue d'Oetrange »
11. Présentation et vote du projet de budget rectifié 2026 et du projet de budget initial 2027 de l'Office social « Ieweschte Syrdall »
12. Questions des conseillers communaux

Les documents, actes et pièces afférents aux différents points inscrits à l'ordre du jour peuvent être consultés par les conseillers communaux à la maison communale.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,**

**Le bourgmestre,  
Claude Mousel**



**Le secrétaire communal,  
Pascal Nardecchia**

